

## Peut-on se désister d'un master après acceptation ?

Par **Gyumie44**, le **09/05/2016** à **21:58**

Bonjour,

Ma question peut paraître un peu "bête" mais ne connaissant pas du tout le système des admissions en master, je préfère me renseigner.

Alors voilà, j'aimerais savoir si, après avoir postuler à un master (master 1) dans une université autre que mon université d'origine, et après avoir été acceptée, je pourrais me désister si une autre faculté m'accepte à son tour ?

J'espère avoir été assez claire [smile17]

Autre question, j'aimerais savoir si vous avez des infos sur la côte et la réputation de l'université de droit Paris Ouest Nanterre la Défense !

Merci d'avance ! [smile3]

Par **Visiteur**, le **09/05/2016** à **22:38**

Salut.

Paris X a une très bonne réputation, un peu en dessous des de Paris I, II et V évidemment mais très bonne quand même.

Sinon, il me semble que tu ne peux pas te désister une fois que tu en as confirmé un. D'où l'intérêt d'attendre toutes les réponses pour pouvoir choisir.

Par **sorrow94**, le **10/05/2016** à **18:24**

Coucou

Je sais pas si la procédure en M1 est différente de celle des M2, mais à priori je dirais que oui, tu peux très bien te désister après avoir accepté. D'ou l'existence d'une liste d'attente.

Par **Visiteur**, le **10/05/2016** à **18:43**

Sorrow => Non justement la liste d'attente c'est en attendant de savoir si ceux qui sont

sélectionnés vont accepter. Une fois qu'ils ont accepté/confirmé leur choix, ils ne peuvent plus se désister pour un autre.  
Ce serait trop facile.

Par **sorrow94**, le **10/05/2016** à **20:25**

Ezoah, tu parles de quoi ? Du M2 ou du M1 ? Parce que si tu parles des M2, je peux t'affirmer le contraire vu que je l'ai déjà fait :) Ainsi qu'une bonne moitié de mes camarades de promo d'ailleurs.

Par **Visiteur**, le **11/05/2016** à **00:06**

Je parlais de M2. Mais effectivement je peux me tromper, je suis dans mes premières candidatures en ce moment...

Par **antmar**, le **11/05/2016** à **04:27**

[citation]Non justement la liste d'attente c'est en attendant de savoir si ceux qui sont sélectionnés vont accepter. Une fois qu'ils ont accepté/confirmé leur choix, ils ne peuvent plus se désister pour un autre.  
Ce serait trop facile.[/citation]

Totalement faux entre M2 d'universités différentes. Il est tout à fait possible de candidater dans une université A, de confirmer son acceptation, puis d'accepter finalement un M2 d'une université B. Il n'y a pas de base centralisée de candidatures entre universités, et les directeurs qui s'appelleraient entre eux c'est une légende urbaine. Un professeur qui sélectionne un élève se fiche totalement de savoir que cet élève a déjà accepté une autre offre.

Dans certaines universités qui envoient leurs offres très tôt, parfois même avant l'ouverture des candidatures ailleurs, et qui demandent des confirmations très rapides, plus de la moitié de certaines promotions dénoncent leur acceptation et choisissent d'aller ailleurs. Cela force parfois les directeurs à appeler au-delà des listes d'attentes des étudiants qu'ils avaient déjà refusés. Et cela explique aussi que les refus de M2 soient souvent envoyés bien après les acceptations, ou les admissibilités à l'oral.

Entre M2 d'une même université, la question se pose rarement puisqu'il y a parfois une coordination des candidatures en demandant à l'étudiant de classer ses choix (ex. Panthéon-Assas), ou bien l'acceptation par l'étudiant vaut désistement automatique des autres candidatures (Panthéon-Sorbonne). Mais il y a parfois des exceptions.

Ce que raconte Ezoah fait partie de toutes ces légendes sur la sélection en M2...

Par **Visiteur**, le 11/05/2016 à 20:32

Je suis bien d'accord, mais il dit tout de même y avoir des limites.  
Une fois que vous avez accepté un M2, vous ne pourrez plus vous désister une fois l'inscription administrative complètement effectuée...

Par **pimprenelle**, le 11/05/2016 à 20:56

Si c'est tout à fait possible, mais les frais d'inscription ne pourront pas être remboursés.

Par **sorrow94**, le 11/05/2016 à 21:27

Je confirme ça aussi (j'ai eu deux cartes étudiantes différentes pendant un moment l'année dernière). Pimprenelle, tu peux même tenter d'obtenir le remboursement en étant persuasif :)

Par **pimprenelle**, le 11/05/2016 à 21:39

Ok c'est bon à savoir alors pour mes admissions l'année prochaine ^^ mais j'imagine qu'il faut avoir des bons arguments, ça doit déjà être pénible pour eux les desinscriptions après l'inscription administrative...

Par **Camille**, le 11/05/2016 à 23:37

Bonsoir tardif à tous,  
Et Gyumie44, que devient-elle ?  
[smile4]

Par **antmar**, le 12/05/2016 à 00:17

[citation]Si c'est tout à fait possible, mais les frais d'inscription ne pourront pas être remboursés[/citation]

Tout à fait exact!

Par **Camille**, le 12/05/2016 à 20:08

Bonjour,

Plus vraisemblablement, n'ayant pas obtenu réponses à ses questions le 09/05/2016 à 22:37 sur ce forum, Gyumie44 est partie voir sur un site plus réactif, façon McDonald's du droit.

Par **marianne76**, le **13/05/2016 à 16:57**

[citation]Si c'est tout à fait possible, mais les frais d'inscription ne pourront pas être remboursés.[/citation]

S'ils ont été payés, entre l'acceptation dans un Master et la régularisation comptable il y a forcément un décalage

Par **-wiwi-**, le **02/04/2019 à 19:37**

Bonjour

J'ai bien compris qu'il n'y a pas de problème pour des master 1 classique.  
Mais savez vous si le cas est différent pour des masters en alternance?

Par **Ironwoman**, le **30/05/2019 à 19:39**

Peut on en passant par la plate-forme e-candidat on peut très bien confirmer une candidature, dans l'attente d'une autre proposition et ensuite se désister !tion et se desiste

Par **Joe**, le **18/07/2019 à 17:28**

Bonjour j'ai accepté un M2 j'ai payé mon inscription pédagogique et reçu les certificats de scolarité et dans la même université je viens d'être accepté à un autre M2 (j'étais sur liste d'attente) j'ai dit oui par emballement car on m'a donné 2 heures de réflexion mais je n'ai pas encore fait l'inscription pédagogique et tout bien réfléchi je préférerais faire le 1er M2 ou j'ai été accepté, ne risquent-ils pas de me désinscrire du premier ??? J'ai peur de pas pouvoir faire le premier sachant que je viens de dire oui au second

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/07/2019 à 07:38**

Bonjour

Contactez l'administration de la fac du second Master pour leur dire que vous revenez sur votre choix.

En principe, ils ne peuvent pas vous désinscrire du premier M2. Il n'y a que vous même qui

pouvez faire les démarches par une désinscription.

Il faut simplement les prévenir pour qu'ils sachent qu'une place se libère et qu'ils puissent contacter un autre étudiant en liste d'attente

Par **Helmiii**, le **21/06/2020** à **14:57**

Bonjour

j'ai été accepté par trois universités en M1 sur le platform ecandidat , est ce que je peux tous confirmer en attendant la réponse de certaines écoles d'ingénieur en alternance.

Par **LouisDD**, le **21/06/2020** à **16:49**

Bonjour

Ne pouvez vous pas simplement accepter celle qui vous plaît le plus en attendant les réponses des écoles d'ingénieur en alternance ? Je ne comprends pas bien l'intérêt d'accepter 2 choix surnuméraires dont on ne veut pas... surtout si au final c'est pour se désister en cas d'acceptation ailleurs. Vous vous encombrez de paperasse inutile pour vous mais aussi pour les formations ainsi abandonnées.

Par **Rfranck**, le **22/06/2020** à **09:51**

Bonjour LouisDD,

Ainsi, on peut donc confirmer son choix dans deux M1, dans deux universités différentes, car le temps donné, par les universités, pour confirmer est trop court. Puis, par la suite, se désister d'un des deux finalement sans conséquence?

De plus, si j'ai bien compris, dans le cas où une des deux universités se rendrait compte que l'on a déjà confirmé un master dans une autre université, ni l'une ni l'autre université ne peut engager de procédure de désistement en notre nom? Et donc, même si une des deux, ou les deux, se rendent compte que l'on a confirmé deux masters, elles ne peuvent "rien faire"?

Bien cordialement.

Par **flochi93724**, le **25/05/2021** à **21:58**

Bonjour,

J'ai été prise dans un master mais j'attends la réponse de 2 autres masters dans la même fac Je dois confirmer le 1er dans quelques jours et je ne pense pas que j'aurai les réponse des autres entre temps...

Cette confirmation me désisterait-elle des 2 autres voeux?

Par **Carolinegraindfi**, le **15/06/2021** à **19:58**

Bonjour, je suis en liste complémentaire pour un máster 1. Je suis maintenant dans le rang 3. Ce si possible que je soit prise en master? Je suis étudiante étrangère c'est le master qui m'intéresse et bien évidemment je sais pas si c'est courant que les personnes désistent de leurs postulations.

Par **Bleh**, le **29/06/2021** à **12:02**

Salut, je suis en liste complémentaire pour 3 M1, j'ai appelé mon université actuelle pour leur demander si il était possible de confirmer plusieurs voeux sans pour autant être supprimé des autres listes complémentaires. Il m'ont dit qu'on pouvait accepter autant de M1 qu'on voulait et même s'inscrire administrativement (le seule problème c'est que les frais d'inscription ne seront pas remboursés) sans que ça affecte votre candidature dans les autres master

+ Il peut y avoir un problème au niveau du délai d'inscription de votre premier choix donc demandez à l'université

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/06/2021** à **12:32**

Bonjour

Un grand merci à Bleh pour cette précieuse information !